Les premières "Autostrades" françaises

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les caractéristiques du projet

L'entreprise étant reconnue viable, M. Pigelet, ingénieur des Ponts et Chaussées, fut alors autorisé à poursuivre et à compléter l'intéressante étude. Celle-ci venant d'être terminée, nous allons la résumer :

L'excellent ingénieur routier, dans son projet, fait donc partir l'autostrade de PARIS, au nord de l'aéroport du Bourget. Après avoir laissé CHANTILLY à l'est, BEAUVAIS à l'ouest, la voie atteint la route nationale n° 30, entre CREVECŒUR et BRETEUIL et, là, se divise en deux tronçons. Une branche (flamande) prend la direction du N.-E., laisse AMIENS et ARRAS à l'ouest, va, en droite ligne sur la route nationale n° 50 (Arras-Douai), serpente un peu ensuite, pour éviter les agglomérations minières, et, enfin, aboutit à l'aéroport de RONCHIN, à quatre kilomètres de LILLE.

La seconde branche (anglaise), des environs de Breteuil, prend la direction Sud-Nord jusqu'à la Somme (à PICQUIGNY), passe à MONTREUIL-SUR-MER, traverse la Canche, reprend la direction du Nord jusque vers la route nationale n° 42, reçoit le trafic des villes d'eau et des ports, s'infléchit ensuite au N.-E., pour se terminer sur la route nationale 43, au champ d'aviation de SAINT-INGLEVERT, à cinq kilomètres à l'est de CALAIS.

Le tronçon commun Paris-Breteuil, d'une longueur de 81 kilomètres, comprendra, dit toujours l'étude : douze alignements droits, onze courbes, et la création sur l'Oise, d'un ouvrage d'art de 80 à 90 mètres de portée.

Le tronçon « flamand », de 131 kilomètres, avec ses dix-sept alignements droits et ses dix-sept courbes, entraînera la construction de trois importants ouvrages sur la Somme, la Scarpe, et le canal de la Haute-Deûle.

Enfin, le tronçon « anglais », sur ses 155 kilomètres de parcours (vingt alignements droits, vingt courbes), exigera, lui, l'édification de deux ponts de dix mètres de portée sur l'Authie et la Liane, d'un autre de douze mètres sur le canal de Calais, d'un de vingt-cinq mètres sur la Somme, et d'un ouvrage de vingt-six mètres sur la Canche.

De plus, sur ces trois sections, il est encore prévu la construction de 418 ponts et ponceaux de un à dix mètres d'ouverture (ouverture susceptible d'être augmentée par la suite) de dix-sept gares, avec maisons d'habitation, jardins, garages (pour quelques-unes d'entre-elles des terrains d'atterrissage et d'envol d'avions seront ultérieurement aménagés), de vingt-neuf abris de cantonniers, avec téléphone, postes de secours, etc...

Des places de stationnement, où devront obligatoirement se garer les autos en panne, des dépôts de matériaux et d'essence seront également créés tous les trois cents mètres, alternativement à gauche et à droite de la route, dont la plate-forme présentera une largeur de seize mètres, capable d'être portée à vingt-deux mètres quand les nécessités l'exigeront.

Enfin, une signalisation spéciale bien comprise, permettra d'indiquer aux touristes les beaux sites, les monuments et les curiosités particulières aux régions qu'ils traverseront.

L'aménagement routier

Ainsi donc se présente le projet de grande envergure qu'a mis au point un de nos plus éminents ingénieurs routiers de France, M. Pigelet.

Les travaux, après l'achat des terrains dont l'opération exigerait un an environ, pourraient commencer en 1931. Deux ou trois ans étant nécessaires pour construire les deux routes, on peut escompter pouvoir inaugurer les premières autostrades françaises vers 1934. Ces routes pourraient, par la suite, être raccordées aux lignes projetées en Belgique, en Hollande et en Angleterre, tunnel sous la Manche ; elles pourraient aussi être prolongées plus tard vers Lyon et Marseille.

R. LUSSIEZ.

Une conférence au Radio-Club de Lille

Une très intéressante conférence « sur les lampes de T. S. F. alimentées directement par le secteur alternatif », a été faite par M. Vallon, hier vendredi, au Radio-Club de Lille.

Le conférencier expliqua aux nombreux auditeurs, qui se pressaient dans la salle, comment était né et s'était développé le triode destiné à cet usage.

On tenta, après plusieurs essais infructueux, de grossir le filament des lampes, afin de lui faire acquérir une plus grande inertie calorifique. Mais cette expérience ne fut pas couronnée de succès et il fallut se livrer à des recherches qui aboutirent, après de longs tâtonnements, à la construction des cathodes qui sont actuellement employées et qui donnent toute satisfaction.

Le filament de nickel recourbé en forme d'U est serti avec un tube de steatite recouvert d'une feuille de nickel, sur laquelle se trouve la matière susceptible d'émettre des électrons. Le fil de nickel, chauffé par un courant de deux ou quatre volts, suivant le type de la lampe, porte le cyclindre de steatite, qui a 1 m/m 5 de diamètre, à une température de 500 degrés environ, nécessaire pour que l'émission d'électrons commence et, grâce à cette constitution du filement, le triode donne de très bons résultats, que M. Vallon fit apprécier de son auditoire, en faisant entendre un poste récepteur équipé avec de telles lampes.

Puis, le conférencier parla des différents types de triodes de ce genre qui se trouvent actuellement dans le commerce et, après avoir fait entrevoir que grâce aux progrès constants de l'industrie spécialisée dans cette construction, les récepteurs se simplifieraient de plus en plus, M. Vallon termina sa causerie en donnant des renseignements précis aux membres du Radio-Club qui désiraient connaître certaines conditions d'emploi des lampes alimentées directement sur le secteur.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Samedi 1er Mars 1930

Soleil : Lever à 6 h. 26 ; coucher à 17 h. 32.
Lune : Lever à 7 h. 19 ; coucher à 18 h. 32.
Aujourd'hui : Ste-Eudoxie. Demain : Qu'nagésime.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites à la station de Lille le 28 février 1930 à 18 heures :

Baromètre : 770 mil. 9 ; hausse depuis la veille à 18 heures : 7 mil. 4.

Thermomètre : Fronde : 6.0 ; minima : 2.7 atteint à 7 heures ; maxima : 11.4 atteint à 13 h.

Etat hygrométrique : 80 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : néant ; Direction du vent : Nord-Est ; Force : modérée ; Direction des nuages : pas d'observation ; Etat du Ciel : pur.

Temps probable pour samedi : froid, beau.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région du Nord. — Beau temps ciel brumeux le matin devenant peu nuageux avec éclaircies vent d'Est, 6 à 8 m. Température en baisse de 3 degrés.

DEUIL. — Nous apprenons que M. Louis Lechrist est décédé hier à Sainghin-en-Mélantois, des suites d'un terrible accident de travail à l'âge de 61 ans.

M. Lechrist était le beau-frère de notre ami et collaborateur M. Carpels, chef d'ateliers de jour au « Réveil du Nord » à qui nous adressons nos bien vives et sincères condoléances.

Les Convoi et Service auront lieu lundi 2 mars, à 9 h. 30. On se réunira rue Basse, à Sainghin-en-Mélantois à 9 h. 15.

— Le corps de M. Fernand Costa, directeur des Tréfileries du Havre à Paris décédé des suites de la rupture d'un anévrisme a été reconduit par la frère du défunt M. Pierre Costa, rédacteur principal du « Réveil du Nord » à Valenciennes. A Marly, où l'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Nous renouvelons à notre ami et collaborateur Pierre Costa, ainsi qu'à la famille, nos bien vives et sincères condoléances.

LA CRISE MINISTERIELLE

(SUITE DE LA PREMIER PAGE)

M. Tardieu a reçu à 9 h. 30, M. Malvy, président de la Commission des Finances de la Chambre des députés, ainsi que MM. Petsche, Maginot, Louis Rollin, Mauaut, ses anciens collaborateurs du Gouvernement ; M. Bienvenu Martin, président du groupe de gauche démocratique radicale et radicale-socialiste ; Etienne Fougère, député de la Loire, républicain de gauche. Il quitte son appartement de l'avenue Hoche, à 11 h., pour aller assister à l'enterrement de Madame Le Provost de Launay, femme de l'ancien député et conseiller municipal de Paris. Il est de retour à son appartement à 11 h. 20.

Chez M. Poincaré

M. Paul Reynaud, président du groupe de l'Action démocratique et sociale, s'est rendu, à 11 h. 35, chez M. Tardieu. Celui-ci quitte son domicile à 11 h. 55, pour aller chez M. Poincaré.

A sa sortie, à 12 h. 30, il déclare simplement aux journalistes qu'il s'est entretenu avec l'ancien président de la République et qu'il reviendra certainement la voir avant la fin de la crise.

Chez le Chef de l'Etat

A quinze heures précises, M. André Tardieu arrive à l'Elysée. Son entretien avec le président de la République dure environ une demi-heure.

En quittant l'Elysée, M. Tardieu fait la déclaration suivante : « Je suis venu mettre le président de la République au courant de l'état de mes consultations, que je vais poursuivre jusqu'à leur conclusion. »

M. Tardieu s'est ensuite rendu directement avenue Hoche, pour continuer ses consultations.

M. de Monzie est optimiste

A partir de seize heures, M. Tardieu reçoit successivement MM. de Monzie, Maginot, Pierre Dignac, Ossola, députés, et M. Bignon, sénateur de la Seine-Inférieure.

En quittant M. Tardieu, M. De Monzie se refuse à toute déclaration relative à son entretien, mais le député du Lot, qui était, il y a peu de temps encore, sénateur de ce département, déclare que, quant à lui, l'état d'esprit du Sénat ne lui donne aucune crainte au sujet du succès de M. Tardieu, mais il est évident pour lui que le président du Conseil aura besoin de quelques personnalités nettement marquées à gauche pour s'assurer d'une majorité durable et sérieuse à la Chambre.

« Large concentration à gauche » conseille M. César Chabrun

M. Tardieu reçoit ensuite M. Leredu, sénateur de Seine-et-Oise, et M. Nicolle, député du *Nord*, ainsi que diverses autres personnalités.

M. César Chabrun quitte, à 18 h. 10, l'hôtel de l'avenue Hoche, en déclarant aux journalistes : « J'ai dit à M. Tardieu que je considérais que la crise actuelle ne pourrait être utilement dénouée que s'il arrivait à une *large concentration à gauche*, en faisant entrer dans la ministère des parlementaires non à titre personnel, mais mandatés par leur groupe. Ainsi on assurerait au cabinet une stabilité souhaitée par le pays. »

« Les choses vont assez bien... mes impressions sont optimistes... ...J'ai confiance en M. Tardieu » disent MM. Péret, Baréty et Lorin

Après un entretien de trois quarts d'heure avec M. André Tardieu, M. Raoul Péret, sénateur, se refuse à faire aucune déclaration catégorique aux journalistes : « Je n'ai rien à vous dévoiler, dit-il : les choses vont assez bien, elles évoluent normalement, mais n'attendez pas une solution avant quelques heures... sinon quelques jours. »

M. Raoul Péret a ajouté qu'il n'avait été question d'aucune personnalité et que la conversation n'avait porté que sur les questions de programme.

M. Baréty, ancien ministre, a fait part aux journalistes, en quittant M. Tardieu, de ses sentiments très optimistes : « D'ailleurs, a-t-il ajouté en souriant, je suis du pays du soleil et mes impressions sont toujours optimistes. »

M. Lorin député, déclare aux membres de la presse en quittant M. Tardieu : « Il n'y a pas lieu de se hâter. J'ai d'ailleurs confiance en M. Tardieu pour qu'il aboutisse. »

« C'est pour dimanche ou lundi » affirme M. Lautier

M. Lautier en sortant de chez M. Tardieu a déclaré aux journalistes qu'il lui paraissait **vraisemblable que le Cabinet pourra être constitué dans la nuit de dimanche à lundi ou dans la journée de lundi.** Parmi les personnalités qui sortent encore de chez M. Tardieu, citons le colonel Fabry, MM. P.-E. Flandin, Manaut et Champetier de Ribes, membres du précédent Cabinet Tardieu. Tous se déclarent enchantés d'avoir trouvé M. Tardieu plein d'entrain et en excellente santé et **lui déclarent que la combinaison est en excellente voie de formation.** M. Tardieu reçoit encore M. Honnorat, sénateur des Basses-Alpes du groupe de l'Union Républicaine du Sénat.

Importante déclaration de M. André Tardieu

M. André Tardieu à 19 h. 30 a reçu les membres de la Presse et leur a fait les déclarations suivantes : **Les conversations que j'ai poursuivies hier et aujourd'hui m'ont permis de préciser les conditions dans lesquelles je m'acquitterai de la mission constitutionnelle dont je suis chargé. L'opinion du pays souhaite la formation d'un Cabinet auquel l'union des Républicains assurera la stabilité. Dès que j'aurai terminé mes consultations, je serai en mesure de le constituer. Si j'avais souhaité aboutir à une solution d'antagonisme entre les partis, j'aurais pu passer dès hier aux négociations dont sortira le nouveau Cabinet. J'ai préféré procéder d'abord à des entretiens qui vont me permettre d'élargir sa base et d'accroître son rayonnement. Les principaux concours qui sont la base de la concentration qu'il s'agit de réaliser me sont dès maintenant assurés.**

M. André Tardieu a ajouté qu'il **verrait aujourd'hui dans la matinée MM. Aristide Briand et Edouard Daladier.** M. Tardieu ira dans la journée mettre le Président de la République au courant de ses démarches.

Le futur gouvernement et la retraite du combattant

M. Tardieu a fait connaître aux journalistes qu'il a dit à la délégation de la Fédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes de la guerre que le Gouvernement ferait siennes les propositions de la Commission des Finances concernant la retraite du combattant.

Les délibérations des groupes politiques

On nous communique le procès-verbal suivant : « **L'intergroupe de concentration républicaine qui comprend à ce jour 151 membres** ayant adhéré individuellement au manifeste de l'intergroupe constate : 1° Que M. Tardieu avant de faire le Gouvernement du 8 novembre a demandé au parti radical-socialiste sa participation ; 2° Que M. Chautemps, au nom du parti radical-socialiste avant de constituer le Gouvernement du 24 février a demandé le concours de M. Tardieu et des républicains de gauche ; de ces faits, il résulte qu'en ce qui concerne les problèmes de l'heure présente, rien de grave ne sépare les républicains ; il estime donc unanimement qu'en présence : 1° Des questions extérieures qui se posent ; 2° De la crise agricole industrielle et commerciale, un accord immédiat s'impose entre les diverses fractions du parti républicain ; il leur demande d'oublier leur querelle d'hier, de se faire les concessions indispensables et de sacrifier leurs sentiments personnels à l'intérêt public dans un mouvement généreux analogue à celui de juillet 1926 qui sauva la France, grâce au civisme des partis et de leurs chefs. Il les adjure de se réunir sans considération de personnes dans un même Gouvernement qui en dirigeant longtemps la République permettra au Parlement d'accomplir l'œuvre de progrès que dans l'ordre économique fiscal et social la Nation tout entière attend de ses élus ».

Le groupe républicain socialiste a voté l'ordre du jour suivant :

« Le groupe républicain socialiste considérant que certaines déclarations publiées par la presse paraissent laisser supposer que la crise ministérielle pourrait se développer pendant un certain temps sans inconvénient, rappelle que la conférence de Londres a été justement invoquée par les deux présidents du Conseil qui viennent de se succéder pour souligner la nécessité d'une solution rapide.

« Le groupe républicain socialiste attire aussi l'attention sur les agitations suspectes que la prolongation de la crise favoriserait de façon certaine. »

La réunion des groupes républicains et radicaux-socialistes de la Chambre et du Sénat, et du bureau du comité exécutif du parti, a eu lieu, à 15 heures, sous la présidence de M. Edouard Herriot, qui annonça qu'un ordre du jour avait été voté par le groupe de la gauche démocratique du Sénat, présidé par M. Bienvenu-Martin, et qui comprend 153 sénateurs, appartenant ou non au parti républicain radical et radical-socialiste. Cet ordre du jour est ainsi conçu :

« La gauche démocratique du Sénat, après examen de la situation politique, considérant que la gravité des problèmes diplomatiques, économiques et sociaux exige un dénouement rapide de la crise, estimant qu'un résultat durable implique une conciliation des éléments fermement républicains attachés à une politique de paix, de laïcité et de progrès démocratique et social, déclare qu'une telle solution ne saurait être dégagée dans un cabinet présidé par M. Tardieu et invite tous les membres du groupe à lui refuser leur concours. »

MM. Deyris, Caillaux, et divers députés, demandent aux groupes réunis de déclarer leur accord avec la gauche démocratique du Sénat. Le président, M. Herriot, propose alors de voter la motion suivante :

« Le groupe radical et radical-socialiste de la Chambre remercie le groupe de la gauche démocratique du Sénat d'avoir bien voulu lui transmettre l'ordre du jour unanimement voté par lui, sous la présidence de M. Bienvenu-Martin, unanimement, il s'associe à cet ordre du jour. »

Cette motion est votée à l'unanimité.

Le groupe socialiste a voté l'ordre du jour suivant :

« Le groupe socialiste dénonce la volonté évidente de M. Tardieu de prolonger systématiquement la crise ministérielle ; constate que le président de la République avait renoncé aux consultations habituelles pour activer la solution, et s'étonna qu'il ne rappelle pas l'ancien président du Conseil au respect des engagements pris et aux convenances constitutionnelles ; souligne que la grande presse de droite encourage M. Tardieu dans ses atermoiements, lorsqu'elle s'élevait, hier, contre tout retard, même légitime, au nom des intérêts nationaux engagés dans les discussions budgétaires et des conversations internationales de Londres et de Genève ; proteste contre des procédés qui tendent à désorganiser les partis, à jeter le discrédit sur les institutions parlementaires, à troubler la vie politique et économique de la nation et à peser, par d'éventuels mouvements d'opinion, sur les décisions du Parlement ; ti se refuse à être dupe de la comédie scandaleuse qui est en ce moment jouée, et dénonce le danger contre lequel il met en garde le pays républicain et socialiste. »

M. R. Salengro, député du Nord, se prononce pour la dissolution de la Chambre et la nécessité de l'appel au Pays

On nous communique :

« M. Roger Salengro, député-maire de Lille, a pris la parole hier à un concert-conférence organisé par la Jeunesse Socialiste, salle de l'Orphéon, dans l'agglomération de Fives, sous la présidence de M. Joseph Huyghe, conseiller général, assisté des secrétaires des Comités de la Jeunesse Socialiste de Fives, du Mont-de-Terre et de Saint-Maurice.

« Exposant dans le détail les crises ministérielles qui se sont succédé, M. Roger Salengro a fait acclamer le discours de M. Léon Blum apportant le soutien du Parti Socialiste au cabinet constitué par le Parti Radical sous la présidence de M. Chautemps.

« Ayant montré l'impossibilité de constituer à la fois une majorité de Droite ou une majorité de Gauche, M. Rogar Salengro souligne les dangers de la Concentration qui écarterait du Gouvernement les forces ardentes et généreuses de la République. Le Maire de Lille montra enfin qu'il n'était de solution que dans la dissolution et marqua la nécessité d'un effort renouvelé du prolétariat afin de sauver et de faire progresser la République.

« Ses déclarations recueillirent l'assentiment unanime et c'est dans le plus vif enthousiasme que la salle acclama la nécessité de la dissolution et proclame sa volonté de faire triompher la République, le Travail et la Paix. »

Un zingueur électrocuté à Sainghin-en-Mélantois

Un terrible accident s'est produit hier à Sainghin-en-Mélantois. Sur le toit d'un immeuble de cette commune, un zingueur, M. Louis Lechrist, 62 ans, était occupé à placer des tôles : à certain moment l'une des pièces métalliques qu'il portait se trouva en contact avec un fil électrique à haute tension et le malheureux fut frappé par le terrible courant.

Pendant deux heures, M. Lechrist se tordit sous de violentes souffrances puis succomba.

Cette fin tragique du travailleur provoqua une grande émotion dans la petite commune de Sainghin où il était bien connu et estimé.

Un jeune homme se tue avec une moto qu'il venait d'acheter à Neuville-Salesches

Un jeune instituteur, M. Joannès Chimot, 22 ans, demeurant chez sa mère, Mme Vve Alfred Chimot, 48, rue des Barres, à Neuville, quitte cette dernière après une visite chez des parents et ne rentra que très tard dans la nuit, disant simplement à sa mère qu'il avait mal à la tête.

Le lendemain matin, Mme Chimot se rendit au chevet de son fils pour vérifier son état de santé, lorsqu'elle s'aperçut qu'il avait la figure ensanglantée, ainsi qu'une grave blessure à la tête. Le docteur Dnrieux fut appelé mais tous les soins furent inutiles, le jeune homme succomba quelques heures plus tard aux suites d'une fracture du crâne, sans avoir expliqué d'où provenait cette blessure.

L'enquête ouverte par la gendarmerie ne tarda pas à établir les faits.

Joannès Chimot avait depuis longtemps envie d'une motocyclette et, malgré les craintes de sa mère, en avait acheté une en cachette, chez M. Gabet, à Salesches. Le jour de l'accident, il alla prendre livraison de la machine et voulut sans doute l'essayer, mais, inexpérimenté, il fut victime d'un accident qui lui coûta la vie.

Sur la route de Neuville, en effet, un conducteur d'autobus dut déranger une moto abandonnée au milieu de la route pour continuer son chemin. C'était la moto de la victime, laissée là par le jeune homme qui avait cependant eu la force de rentrer chez sa mère.

La maison hantée de Denain

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'esprit ne s'était pas manifesté, mais il ne s'était pas absenté non plus, car après le départ des agents, un jeune spirite polonais du quartier vint se placer devant le mur, et d'une voix suppliante : « Esprit, pourquoi n'es-tu pas venu ce soir ? ».

— « Parce que je n'aime pas la police » fut la réponse.

Il n'y a pas à épiloguer.

Hallucination ? Fumisterie ?

Des voisins ont entendu, au cours de soirées passées chez Mlle Zanzak le « curieux phénomène ».

« On aurait dit, expliquent-ils, des coups portés contre le mur par une main d'homme ! »

Nous voilà descendus à de plus banales contingences.

Toute cette histoire est-elle une fumisterie ? Une hallucination collective ?

Dans le quartier, de braves gens nous ont dit :

« *Le mur sur lequel on frappe* est justement celui qui est du côté de chez M. Ciesneviki, et M. Ciesneviki est un homme très versé dans ce qui touche le spiritisme et l'hypnotisme ».

C'est ce que nous confirme Mme Maria Ciesneviki, dont l'époux a le talent d'entrer en de longues conversations avec les esprits, des esprits polyglotte et qui répondent aussi bien aux Français qu'aux Polonais.

Ces « esprits » ont-ils traversé le jardin qui sépare les deux maisons ?

Nous sommes enfin allés voir l'ex-fiancé, histoire de serrer la main à un jeune homme bien en chair et en os et qui, s'il se dédouble (!) à certains moments, ne trouve en cela aucun empêchement à aller faire ses huit heures de travail à la mine, la nuit ou le jour.

Il part d'un franc éclat de rire lorsque nous lui rapportons l'histoire.

Ce soir encore, comme les jours précédents, il y aura des gens bien intentionnés qui roderont autour de la maison Zanzac pour apercevoir « l'esprit » et il y a de sérieuses chances que, comme d'habitude, « il » ne viendra qu'après on avant leur randonnée.

Et dans la maisonnette, la petite Zanzac attendra que l'esprit de son fiancé vienne se rappeler à son bon souvenir. Il viendra peut-être, à moins qu'il ne fasse trop froid, ou qu'il y ait trop de curieux sur son chemin... Et peut-être la brune Héléna sera-t-elle désappointée.

L. B.

La mort troublante d'une jeune fille à Aniche

Une fois encore, voici qu'on a à enregistrer la mort d'une jeune fille, survenue dans des circonstances assez troublantes et probablement à la suite de manœuvres abortives.

Avant-hier matin, en effet, décédait à Aniche, une jeune fille de 22 ans, Lucienne Manouvrier, originaire de Somain.

Mlle Lucienne Manouvrier était employée comma servante dans un café de le rue de la Gare, depuis déjà quelque temps et à vrai dire, les rapports fournis sur elle n'étaient pas très édifiants, la conduite de la jeune servanta semblait laisser à désirer. Il y a quelques jours, fundi matin exactement, elle fut renvoyée et, se trouvant sans emploi, sans logis, elle fut se réfugier marcredi, dans une café voisin tenu par Mme D...

Mlle L. MANOUVRIER

Veudredi matin, on constata que la malheureuse était morte dans sa chambre et M. le docteur Chatelain, appelé, refusa le permis d'inhumer.

M. Entremont, commissaire de police, ouvrit aussitôt une enquête et ne fut pas long à découvrir la vérité.

En effet, après des réticences, Mme D... avoua que sa jeune pensionnaire avait, au cours de la nuit de jeudi à vendredi, mis au monde un fœtus et que c'était quelques heures plus tard que la malheureuse était morte. Mme D... ajouta, qu'affolée, elle avait brûlé la petit fœtus et elle protesta de son autière bonne foi, ainsi que de son ignorance de l'état dans lequel se trouvait Lucienne Manouvrier.

Devant la gravité des faits, M. Entremont avisa le Parquet de Douai, qui délèguera aujourd'hui à Aniche, un médecin légiste, afin de procéder à l'autopsie de la défunte.

Ajoutons qu'au cours d'une visite dans la chambre de Lucienne Manouvrier, M. Entremont a remarqué qu'une quantité de papiers, — probablement de la correspondance, — avait été récemment brûlée dans la poêle. D'autre part, parmi les cendres, la magistrat a recueilli les débris calcinés d'une longue canule en os.

Cette affaire reste donc assez troublante et une enquête basée sur les précisions apportées par l'autopsie permettra peut-être d'établir l'exacte vérité au sujet de la mort de Lucienne Manouvrier.

La question des sérums antidiphtériques

A propos de la polémique qui s'est engagée ces derniers temps, concernant les sérums antidiphtériques, nous avons publié, dans la but de mettre un point final à cette controverse, les déclarations du docteur Slauve-Evausy, chirurgien à Lille, se prononçant pour le retour à l'ancienne formule, et du docteur Roux, directeur de l'Institut Pasteur, de Paris, disant que la valeur du sérum employé actuellement en France est égale à celle de l'ancien et qu'il est tout aussi efficace.

La lettre que nous publions ci-dessous et qui émane du docteur Roux, confirma par sa conclusion, que cette polémique peut être considérée comma terminée ; voici la texte des questions :

Ne pensez-vous pas que la meilleure façon de savoir si l'efficacité du sérum de l'Institut Pasteur a changé dans les dix dernières années et de mettre fin à la polémique sur le sujet, est de publier la statistique des cas de diphtérie traités à l'hôpital Pasteur dans les dix dernières années ? Si vous le pensez comme moi, je vous serai obligé de publier dan: votre journal la courte statistique globale ci-jointe.

Pour ceux de vos lecteurs que cela intéresserait je donnerai volontiers les chiffres de la statistique depuis 1894, année de l'entrée du sérum antidiphtérique dans la thérapeutique.

Veuillez agréer, etc...

Docteur ROUX.

La diphtérie à l'Hôpital Pasteur de Paris, de 1920 à 1929

0 à 2 ans : 40 cas, 7 décès, 17,50 % ; 2 à 14 ans : 405 cas, 20 décès, 4,93 % ; 14 ans et plus : 376 cas, 8 décès, 2,12 %. Au total : 821 cas, 35 décès, 4,26 %.

Les sanglants incidents de La Guadeloupe

Le ministère des Colonies publie le communiqué suivant :

« Le 27 février, un groupe important de grévistes a assailli un détachement de sept gendarmes commandés par un lieutenant et chargés de la protection d'une usine de la commune Les Abymes.

» Armés de bâtons ferrés et de sabre d'Abattis, les grévistes ont chargé le détachement, qui fit usage de ses armes. Presque tous les gendarmes ont été contusionnés. Parmi les grévistes ont compté deux morts et un blessé grièvement. Le Parquet, saisi de l'affaire, s'est rendu sur les lieux.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Teléph. 9-61) — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

Le XIIIe Congrès Régional des Colonies de Vacances et des Ecoles de Plein Air

La Fédération des Colonies de Vacances du Nord et de l'Est de la France, fondée en 1909, tiendra à Roubaix, les 2, 3 et 4 mars, son 13e Congrès régional.

Au cours des vingt années écoulées, ce groupement a fait une propagande incessante en faveur des colonies de vacances et des écoles de plein air. La Fédération a tenu ses assises périodiques dans l'Aisne, l'Oise, la Somme, l'Aube, la Marne, les Ardennes, à Paris, et dans le Nord.

Elle entend continuer son action dans les départements où les œuvres qu'elle représente n'existent pas ou sont insuffisantes. Si elle revient dans le Nord, après 18 années, c'est autant pour mesurer, avec quelle fierté, les résultats obtenus que pour consolider la position des œuvres qu'elle poursuit en faveur de l'enfance.

La ville de Roubaix, par la voix autorisée de M. le docteur Dupré, qui a attaché son nom à une œuvre splendide de préservation de l'enfance, exposera les résultats obtenus sous l'administration avertie de son maire M. J. Lebas. Et M. Campens, au nom de la Fédération des Amicales Laïques de Roubaix, mettra en relief l'action de son groupement postscolaire en matière de colonies de vacances.

D'autres rapporteurs, MM. Cozette, administrateur délégué de l'Union des Coopératives de la Somme ; Caron, inspecteur de l'Enseignement primaire à Dunkerque ; Arpin, directeur de l'Ecole de plein air de Troyes, parleront des colonies de vacances par la coopération et l'échange international des enfants, et de l'action menée pendant 20 ans par la Fédération.

Enfin, M. Raoul Viviard, avocat à la Cour de Paris, attirera l'attention de tous sur le danger des colonies de vacances ma surveillées ou organisées sous l'empire de préoccupations étrangères au salut de la race.

Préface utile, nécessaire même, à de prochaines assises du mouvemen national des œuvres de plein air en faveur de l'enfance, le 12e Congrès régional de Roubaix appelle, sans exception, tous ceux qui, dans la croisade nationale menée contre la tuberculose, veulent tenter de sauver d'abord et surtout les enfants.

Je certifie

que mon épouse fait des économies en faisant ses achats aux adhérents de l'UNION DES COMMERÇANTS de la Halle Centrale de Roubaix.

COLLISION ENTRE TRAMWAY ET CAMION ATTELE

Une collision, qui ne fit heureusement aucune victime, s'est produite hier, vers 19 h. 30 face au numéro 13 de la rue de Mouvaux, entre un tramway piloté par le wattman René Toussaint, demeurant rue Decrême, cour Bulteau, 8, et un camion attelé de la maison Dejode et Leclercq, camionneur à Roubaix, conduit par le domestique Aurégard, domicilié 66, rue de la Lys.

Il en est résulté des dégâts matériels aux deux véhicules.

Une auquête est ouverte par M. Walter, commissaire de police du 2e arrondissement.

LA POMME D'OR (Maison dans) ROUBAIX

Angle r. Blanchemaille et Henri Carrette et 36 bis, rue de Lannoy

LA MAISON DU CARILLON

vous offre un SUPERBE régulateur Louis XVI, appliques bronze, mouv. 15 j., sonn. heures et 1/2 pour le prix sensationnel de... 145 fr.

avec garantie de 5 ans.

Autres modèles, depuis 120 fr.
Carill. Westminster 4/4 270 fr.
Garniture de cheminée marbre ..... 95 fr.
Livraison gratuite Rx-Tcg et environs
Le plus Gd choix de la Région
Avant d'acheter, visitez nos Magasins

LA FETE DE LA MUTUELLE DES TRAMWAYS DE L'E. L. R. T.

La Mutuelle des agents des tramways de l'E.L.R.T. se prépare à donner la dernière des fêtes promises aux détenteurs de tickets de participation à ses fêtes. Elle aura lieu dans la superbe salle de la Maison des Tramways, aujourd'hui samedi et demain dimanche.

Ce soir, à 20 h., aura lieu un grand bal de famille. Deux orchestres jazz de premier ordre donneront à cette soirée un éclat tout particulier.

Dimanche, dans la même salle, aura lieu un véritable spectacle de gala, tant par la variété du programme que par sa valeur. Voulant donner à cette dernière fête un éclat particulier, le comité s'est assuré le concours d'une pléiade d'artistes hors pair.

L'autrée à l'une ou l'autre de ces fêtes reste fixée à deux tickets de 1 franc. Les personnes qui n'ont plus de tickets peuvent se présenter au contrôle où ils en trouveront.

HALLES CENTRALES ROUBAIX

MÉNAGÈRES, ACHETEZ AUX ADHERENTS DE L'UNION. — BÉNÉFICE CERTAIN.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

A la Filature de Beaumont, rue de Beaumont, Renard Irène, 18 ans, soigneuse, 8, rue du Bas-Voisinage, à Hem, a heurté la jambe contre un bac à fuseaux : 12 jours.

— Même usine Debarge Malvina, 43 ans, soigneuse, rue de Denain, 68, cour Boudry, 2, a heurté le poignet droit contre son métier : douze jours de repos.

— Chez Dubar, rue du Fresnoy, une ourdisseuse, Plor Félicie, 28 ans, rue de l'Escalette, à Mouvaux, à la suite d'une chute, s'est fait une entorse au pied gauche : 10 jours.

— Un homme de peine de la Société des Engrais de Roubaix, Albert Maeighem, 28 ans rue des Fleurs, 70, à Wattrelos, en manœuvrant une balle de laine, s'est fait une entorse à l'épaule gaucha : 12 jours.

— Aux établissements Alfred Motte, et Cie, rue d'Avelghem, un homme de peine, Nutte Célestin, 62 ans, rue du Pile, 36, en effectuant un déchargement, a été renversé sur le sol par une balle de laine : contusion du genou gaucha et plaie contuse au front : 12 j.

— Même usine, Delennoy Marie, 41 ans, trieuse, 17, rue Faidherbe, à Wattrelos, a heurté un panier de laine et s'est fait une entorse du pied gauche : 14 jours.

— Mêmes établissements, une peigneuse, Kaczor Anna, 37 ans, rue des Longues-Haies, N° 200, a eu l'index et le médius droits pris entre les barreites d'un étirage : 10 jours.

Boucherie Jean DESCAMPS Fils

— HALLES CENTRALES —
SAMEDI ET DIMANCHE VENTE RECLAME.

LE PETIT MONDE ARTISTIQUE

Il vient de se créer à Roubaix un groupement artistique d'un genre assez peu répandu ayant pris pour titre : « Le Petit Monde Artistique ». Ce groupement a pour but l'interprétation par des jeunes enfants, de comédies et saynètes agrémentées de chants et de danses.

Les pièces du répertoire seront toutes rigoureusement choisies et susceptibles de développer chez les petits interprètes le bon goût, le maintien et le sens artistique.

Les promoteurs de cette œuvre, Mme Bulfer-Carpentier, professeur au Conservatoire de Roubaix, et M. Goutsmoet, professeur, membre de la Société des Ecrivains de province, sont un sûr garant de la qualité du travail qui y sera accompli.

Un comité directeur a pour mission d'en assurer la bonne marche et se réserve de ne produire le groupement que dans des manifestations artistiques et principalement celles organisées dans un but de bienfaisance ou de charité.

Tous renseignements à ce sujet peuvent être demandés 30, rue de Sébastopol, à Roubaix.

HALLES CENTRALES ROUBAIX

UNE VISITE S'IMPOSE.
QUALITÉ, CHOIX ET BONS PRIX.

NÉCROLOGIE

On apprend la mort de M. Charles Bataille, ancien conseiller municipal, décédé le 28 février.

Ses funérailles civiles auront lieu demain dimanche, à 15 heures. Assemblée à la maison mortuaire, 100, rue Pierre-de-Roubaix, à 14 h. 45.

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

A partir du 1er mars 1930, le prix de l'électricité pour éclairage est fixé à 1 fr. 35 le kwh.

M. DUBOSCQ, DE LA COMÉDIE FRANÇAISE AU GRAND THEATRE DE LILLE

M. Lucien Duboscq de la Comédie Française, professeur au Conservatoire de Roubaix, viendra interpréter ce soir samedi, au Grand Théâtre de Lille, le rôle de Figaro dans le « Barbier de Séville ».

PHONOGRAPHES

J. BARDIAUX, seule maison : 56, rue de Lannoy, accrédité pour la vente des appareils et disques Pathé. Lutherie-Jazz-Band-Piano. — Facilités de paiement : tél. 37-75, Roubaix. Maison de confiance.

SERVICE PUBLIC DE VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE

Samedi 1er mars, à 8 h. 30, séance de vaccination antidiphtérique gratuite (3e piqûre) à l'école privée rue de la Basse-Masure.

BOUCHERIE DEBRUYNE

Réclame : LANGUE DE BŒUF, 6 fr. 1/1 Kg.
Service à domicile. — Téléphone 38.09
— HALLES CENTRALES ROUBAIX —

Sociétés et comités

AU RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Assemblée générale. — Dimanche 2 courant, assemblée générale des sociétaires du « Radio-Club du Nord de la France au siège social, 58, rue du Maréchal Fo